

Le 15 avril 2013

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance spéciale du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 15 avril 2013 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

M. Réjean Rioux, conseiller,
M. Gilbert Larrivée, conseiller,
M. Maurice Vaney, conseiller,
Mme Micheline Lepage, conseillère,
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère,
Mme Marie LeBlanc, conseillère.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Sont également présents Mme Cindy Lafrenière, greffière, et M. Marc Lemay, directeur général.

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

12 549

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du Conseil présents à cette séance reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi.

Il est proposé par Maurice Vaney,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

12 550

VENTE D'UN TERRAIN AUX CARRIÈRES BÉRUBÉ INC.

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Jacinthe Veilleux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville autorise la vente, aux Carrières Bérubé inc., d'une partie du terrain, d'une superficie de 19 797,3 m², propriété de la Ville de Trois-Pistoles, sur le lot 345-P au montant de 9 500 \$, telle que décrite au plan préparé par Monsieur Paul Pelletier, arpenteur géomètre, sous la minute 5258 ;

Que : M. Jean-Pierre Rioux, maire, et Me Cindy Lafrenière, greffière soient autorisés pour la Ville de Trois-Pistoles à signer l'acte notarié à cet effet.

ADOPTÉE

PÉRIODE DES QUESTIONS :

Il n'y a eu aucune question.

12 551

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Gilbert Larrivée,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu à l'unanimité,

Que : La séance soit levée. Il est 19 h 35.

ADOPTÉE

**Jean-Pierre Rioux
Maire**

**Cindy Lafrenière
Greffière**